

GRÉSIVAUDAN

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11-NOVEMBRE-1918

Aux Adrets



La commune des Adrets a son monument aux morts sur la place du village. Ce 11-Novembre a été l'occasion pour une partie des villageois de se réunir autour de Gérard Jourdan, leur maire, pour commémorer le 98^e anniversaire de la fin de la guerre 14-18, et avoir une pensée pour les soldats du village tombés pendant cet immense massacre. Une minute de silence a été observée en leur honneur. Le maire a lu le discours officiel, déposé une gerbe, les anciens de la Fnaca ont détaillé nom par nom la liste malheureusement longue des disparus en faisant l'appel aux morts. Un détachement de la batterie fanfare de l'Écho du Merdaret, musique de Theys, s'est chargé des sonneries utilisées dans les commémorations.

À Allevard



Bravant courageusement la pluie, les musiciens de l'Harmonie d'Allevard, suivis de la compagnie des sapeurs-pompiers, ont accompagné la municipalité, les anciens combattants, les enfants et une foule nombreuse au monument aux morts. Durant un moment plein de solennité se sont succédé les discours nationaux et les dépôts de gerbes en hommage aux courageux soldats qui ont donné leur vie pour leurs pays. Pour clore cette cérémonie commémorative, le maire Philippe Langénieux-Villard et Chiara Montmayeur, la très jeune "maire des enfants", ont invité toutes les personnes présentes à la mairie pour partager un verre.

À Hurtières



Le petit village d'Hurtières n'a pas été épargné de son lot de morts pendant la Grande Guerre. C'est tout naturellement que Yannick Bouchet-Bert-Peillard, le maire, a tenu à honorer les morts commençant par lire le discours officiel du ministère, devant un public plutôt clairsemé. Un petit détachement de l'Écho du Merdaret, musique voisine de Theys qui a suivi les différentes commémorations des communes voisines, a ajouté une touche de solennité mélodieuse. Enfin, après une minute de silence à la mémoire des disparus pour sauver la France, les enfants ont fait l'appel aux morts, et une gerbe a été déposée.

À La Chapelle-du-Bard



Les habitants de la commune sont venus nombreux malgré le temps maussade, afin de participer à la commémoration de la victoire et de la paix en ce jour d'armistice de 1918 et en hommage à tous les morts pour la France. Le maire Michel Bellin-Croyat a rappelé : « Nous sommes rassemblés devant notre monument aux morts pour honorer les fils de La-Chapelle-du-Bard tombés au champ d'honneur pour défendre la France et notre civilisation et aussi pour saluer deux grandes victoires historiques, celle de la Marne en 1914 et Verdun en 1916 ». La lecture du message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, Jean-Marc Todeschini, s'est faite à tour de rôle par des Chapelains, jeunes et anciens. Avant que la toute jeune chorale locale "Le P'tit Chambard" n'entame une Marseillaise fort bien interprétée et très applaudie.

Au Cheylas



La cérémonie commémorative du 11-Novembre 1918 s'est déroulée sous les averse incessantes qui, ironie du sort, ont cessé brutalement vers midi. Malgré une météo hostile, les élus, anciens combattants de l'Umac, de la Fnaca et les Amis de la résistance de l'ANACR, ainsi que les habitants, enseignants, élèves, sapeurs-pompiers, sont venus nombreux pour cette commémoration. Après le dépôt de gerbe, le maire a lu le message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, retraçant la fin des combats de cette Grande Guerre. La sonnerie aux morts et la minute de silence furent observées religieusement ainsi que la Marseillaise. Sous les accents de "La Madelon" et quelques rayons de soleil, le cortège s'est retrouvé dans la mairie pour boire un verre.

À Pontcharra



La cérémonie commémorant l'armistice du 11-Novembre-1918 s'est déroulée hier devant le monument aux morts. Le maire Christophe Borg a prononcé le discours du secrétaire d'État aux anciens combattants et a passé la parole à la Rosière 2016, Pauline Zablocki, qui a lu un poème de Jacques-Hubert Frougier, intitulé : "14-18 Folie meurtrière". L'harmonie des enfants de Bayard a joué la Sonnerie aux morts avant que des enfants ne déposent des gerbes de fleurs au pied du monument.

À Crêts-en-Belledonne



Les deux maires des communes fusionnées de Morétel-de-Mailles et de Saint-Pierre-d'Allevard ont commémoré le 11-Novembre ensemble, à 9 heures au cimetière de Morétel et à 9h45 au monument aux morts de Saint-Pierre. Le discours lu par Bernard Moncenis, président de la Fnaca, a rappelé qu'en ce jour d'armistice était également célébré le 100^e anniversaire des batailles de Verdun et de la Somme. Lors de ces dernières, des combats confus et acharnés avaient été menés pendant plus de 300 jours, avec un héroïsme absolu de la part de soldats à qui l'on doit une indéfectible reconnaissance. La commémoration doit répondre à la nécessité du souvenir à transmettre aux nouvelles générations, pour un monde plus juste, plus ouvert, loin du populisme qui pourrait découler d'un repli sur soi. C'est ce qui est communiqué tous les ans à Saint-Pierre d'Allevard où les enfants de l'école élémentaire participent à l'appel aux morts. Pour que les morts de cette guerre infernale ne soient pas oubliés.

À La Ferrière



Il neigeait fort au moment où les nombreux Ferriérains se sont retrouvés au monument aux morts pour honorer les victimes tombées à la Grande Guerre. Gérard Cohard, le maire, a lu le discours du Secrétaire d'État puis a appelé à la vigilance dans une période qu'il a qualifiée de « troublée ». Le conseil municipal des jeunes a également dit quelques mots avant que soient énoncés les noms des concitoyens morts à la guerre.

À Theys



À Theys, tout a commencé par un défilé emmené par l'Écho du Merdaret, l'école de musique. Des représentants d'associations d'anciens combattants et un détachement de la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune étaient présents. La cérémonie s'est poursuivie, chargée d'émotion, au monument aux morts, où le temps maussade a donné une atmosphère particulière. La batterie fanfare et l'harmonie de l'écho du Merdaret ont entonné une vibrante Marche des enfants de troupe. Les enfants des écoles ont chanté La Marseillaise, et ont fait l'appel aux 68 morts du village.

À Saint-Maximin



Après le discours lu par le maire Jacques Viret du secrétaire d'État chargé des Anciens combattants, une minute de silence a été respectée et une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts afin de célébrer le 98^e anniversaire de l'armistice du 11-Novembre-1918.



À Pinsot



Sous une pluie battante et quelques flocons de neige, les Pinsotins se sont rassemblés devant le monument aux morts. Après que Stéphane Vausse, maire de Pinsot, eût donné lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, les noms des victimes de la guerre ont été égrenés puis une Marseillaise a été entonnée.